
Signatur	CH-BAR#B0#1000/1483#742#1, p. 245-246 [PDF 367-368]
Transkription	Hans-Ulrich Schiedt
Datum Transkription	26.8.2017
Kontrolle	NF
Datum Kontrolle	25.1.2018

[p. 245]

[Briefkopf des Kriegsministers]

Lucerne ce 26 avril 1799

Demande [d]'un Brevet honorifique

Au Directoire Exécutif

Rapport

Le Citoyen Guisan Inspecteur des Ponts et Chaussées a déjà eu l'honneur de presenter au Directoire une Petition tendante a obtenir un grade militaire. Je viens aujourd'hui renouveler sa demande et prier le Directoire de prendre en consideration, que ce Citoyen est souvent obligé de voyager pour le service de la République, d'employer beaucoup d'ouvriers pour les reparations des Chaussées, des Ponts et des Dignes, et qu'un grade militaire lui donnera plus de pouvoirs pour se faire obeir.

Le Citoyen Guisan est d'ailleurs un excellent patriote, laborieux, instruit et merite sous tous ces rapports quelques marques de satisfaction de la part du Gouvernement.

S'il m'était permis de solliciter und grace auprès du Directoire, je le prierais d'accorder au Citoyen Guisan le rang de chef de brigade

[p. 246]

dans le corps du genie de l'armée helvetique.

Cette faveur ne peut jamais etre à charge à l'Etat parce qu'elle n'est qu'honorifique et qu'il n'y aura jamais d'appointemens attachés. Elle ne produira jamais de conflict d'autorité, parce que ce corps est isolé dans l'armée et n'a point de rapport immediat avec les autres troupes.

[Unterschrift] Lanther